

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/12/2025



République française  
Département de Vaucluse – Arrondissement d'Apt

2025/ ....

**Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire  
Séance du 4 décembre 2025**

L'an deux mille vingt-cinq et le quatre décembre, à dix-huit heures, les membres du conseil de Luberon Monts de Vaucluse Agglo légalement convoqués le vingt-huit novembre deux mille vingt-cinq, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en salle du MIN de Cavaillon, sous la présidence de Monsieur Gérard DAUDET.

En exercice :	55
Présents :	31
Absents :	24
Absents AVEC pouvoir	15
Absents SANS pouvoir	9
Suffrages exprimés :	46
- dont POUR :	46
- dont CONTRE :	0
Nombre d'abstention(s) :	0

**Etaient présents : M. DAUDET Gérard - Président**

Mme AMOROS Elisabeth	M. DECHER Martine	M. PETTAVINO Jean-Pierre
Mme ANGELETTI Frédérique	M. DERRIVE Eric	M. PEYRARD Jean-Pierre
Mme ARAGONES Claire	M. GERAULT Jean-Pierre	Mme PONTET Annie
Mme AUDIBERT Danielle	Mme GIRARD Nicole	M. RIVET Jean-Philippe
M. BATOUX Philippe	Mme GREGOIRE Sylvie	M. ROUSSET André
Mme BLANCHET Fabienne	M. JUSTINESY Gérard	M. SILVESTRE Claude
M. BOREL Félix	Mme MILESI Véronique	M. SINTES Patrick
M. CARLIER Roland	M. MOUNIER Christian	Mme STELLA Aurore
M. COURTECUISSE Patrick	Mme NALLET Christine	
Mme CRESP Delphine	M. NOUVEAU Michel	
Mme DAUPHIN Mathilde	Mme PALACIO Céline	

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

Mme BASSANELLI Magali	ayant donné pouvoir à Mme AMOROS Elisabeth
M. BOURSE Etienne	ayant donné pouvoir à Mme PONTET Annie
Mme BUCHACA Sophie	ayant donné pouvoir à M. BATOUX Philippe
Mme CLEMENT Marie-Hélène	ayant donné pouvoir à Mme BLANCHET Fabienne
Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérèsa	ayant donné pouvoir à M. PEYRARD Jean-Pierre
Mme JEAN Amélie	ayant donné pouvoir à M. PETTAVINO Jean-pierre
M. JUNIK Pascal	ayant donné pouvoir à Mme CRESP Delphine
M. KITAEFF Richard	ayant donné pouvoir à M. DAUDET Gérard
M. LE FAOU Michel	ayant donné pouvoir à Mme GIRARD Nicole
M. LIBERATO Fabrice	ayant donné pouvoir à M. RIVET Jean-Philippe
M. MASSIP Frédéric	ayant donné pouvoir à M. GERAULT Jean-Pierre
Mme PAIGNON Laurence	ayant donné pouvoir à M. DERRIVE Eric
Mme PIERI Julia	ayant donné pouvoir à M. CARLIER Roland
Mme ROUX Isabelle	ayant donné pouvoir à Mme DECHER Martine
M. SEBBAH Didier	ayant donné pouvoir à M. ROUSSET André

**Absents excusés :**

M. ATTARD Alain
Mme CATALANO-LLORDES Gaétane
Mme FAURE Cécile
Mme MACK Marie-Thérèse
Mme MARIANI-RENOUX Séverine
Mme MONFRIN Marie-Josée
Mme NEMROD-BONNAL Marie-Thérèse
M. VOURET Eric

**Absents non-excusés :**

M. SELLES Jean-Michel
-----------------------

**Secrétaire de séance :**

Mme AMOROS Elisabeth

N° 2025-191

**FINANCES – BUDGET ANNEXE TRANSPORTS**  
**Décision modificative n°2**

- Vu le *Code Général des Collectivités Territoriales* ;
- Vu l'*instruction comptable M43* ;
- Vu l'*arrêté préfectoral du 14 octobre 2019 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse modifié par l'arrêté préfectoral du 29 janvier 2020* ;
- Vu la *délibération du conseil communautaire n°2025-069 en date du 03 avril 2025 portant adoption du budget primitif du budget annexe "transport"* ;
- Vu la *délibération du conseil communautaire n°2025-159 en date du 9 octobre 2025 portant adoption de la décision modificative n°1 du budget annexe "transport"* ;
- Vu l'*avis du bureau communautaire en date du 24 novembre 2025* ;
- Vu l'*avis de la commission des finances du 24 novembre 2025*.

Le budget primitif du budget annexe « transport » a été voté le 3 avril 2025 et a fait l'objet d'une décision modificative n°1 en date du 9 octobre 2025.

Des modifications doivent être apportées, en dépenses et en recettes, pour tenir compte de l'exécution budgétaire et des écritures de clôture de fin d'année.

Ainsi, pour tenir compte des dépenses d'équipement réalisées en cours d'année, il est proposé d'ajuster les crédits, relatifs aux amortissements à hauteur de 46 750 €. Ces ajustements, en dépense de fonctionnement et en recette d'investissement, n'ont aucun impact sur la trésorerie.

Par ailleurs, il convient d'augmenter les crédits de dépenses de personnel de 10 000 € pour couvrir les besoins du service.

Ces dépenses de fonctionnement sont équilibrées par des recettes additionnelles issues de la convention de transfert de la compétence transport, signée avec la Région Sud.

Enfin, une opération sous mandat, pour un total de 6 000 € en dépenses et en recettes, est ouverte en section d'investissement, pour permettre la réalisation de travaux d'aménagement du pôle mobilité dans les locaux de la SNCF (ancien guichet). Ces travaux feront l'objet d'une refacturation à la SNCF.

Ainsi, la décision modificative n°2 du budget annexe « transport » s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- Section de fonctionnement : 56 750 €
- Section d'investissement : 6 000 €

Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire  
Séance du 4 décembre 2025

Le Conseil Communautaire,  
Oui le rapport ci-dessus,  
Délibère, et  
A l'unanimité des suffrages exprimés,

- APPROUVE par chapitre la décision modificative n°2 du budget annexe « transport » équilibrée comme suit :  
Section de fonctionnement : 56 750 €.  
Section d'investissement : 6 000 €
- AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette décision.

La Secrétaire de séance,  
Elisabeth AMOROS

Cavaillon, le 5 décembre 2025

Le Président,

Gérard DAUDET



